

# Note économique de l'IEM

## Les effets économiques du salaire minimum

En France, les préoccupations concernant le pouvoir d'achat des ménages ont ravivé le débat sur le niveau du salaire minimum, le SMIC. Après une première revalorisation de 2,3 % le premier mai dernier, le SMIC va être à nouveau augmenté de 0,9 % le 1er juillet.

Or, si la hausse du SMIC peut apparaître comme un moyen pour élever le pouvoir d'achat des travailleurs les plus modestes, l'existence même d'un salaire minimum présente des effets très négatifs pour ces derniers. Par ses conséquences sur le niveau du chômage et sur la rémunération des salariés, il est en réalité très contestable.

### COMBIEN COÛTE UN SALARIÉ AU SMIC ?

On appelle salaire minimum la rémunération minimale, fixée par la loi, qu'un employeur doit attribuer à un employé pour son travail. En conséquence, il s'agit d'une interdiction faite aux employés de percevoir une rémunération inférieure à ce seuil légal, quand bien même ils y trouveraient intérêt, par exemple pour ne plus être au chômage. L'existence d'un salaire minimum empêche donc la signature de contrats de travail qui auraient été conclus en son absence (sinon, il n'y aurait aucun intérêt à l'instaurer). Il est donc, en ce sens, créateur de chômage.

Si des salaires *minima* ont été instaurés dans de nombreux États en Europe, certains pays s'en passent. C'est le cas de l'Allemagne, qui a longtemps été dépourvue de tout salaire minimum. Une première étape a néanmoins été franchie en décembre 2007 avec l'adoption d'un salaire minimum dans le secteur postal.

La rémunération minimale peut être calculée sur une base horaire, journalière, hebdomadaire, voire mensuelle, selon les pays. En France, le salaire minimum s'appelle SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) et est calculé sur la base d'un taux horaire. Après l'augmentation du 1er mai,

le SMIC mensuel brut était de 1308,88€<sup>1</sup>. Au 1er juillet 2008, le SMIC horaire brut sera de 8,71€<sup>2</sup>, soit un salaire mensuel brut de 1321,02€ pour 35 heures de travail hebdomadaires. Ceci correspond à un SMIC net de 1037,53€<sup>3</sup>.

Mais le coût pour l'employeur d'un salarié payé au SMIC est bien supérieur à la valeur du SMIC brut. Il convient tout d'abord d'inclure les charges patronales. Celles-ci varient en fonction de nombreux paramètres, tels que la taille de l'entreprise, son secteur d'activité, les exonérations auxquelles elle a droit, sa zone géographique d'implantation (dans une zone de revitalisation rurale, par exemple), ou le montant de la cotisation accident du travail. Employer un collaborateur au SMIC coûte environ 1500€ à l'entreprise (exonérations incluses).

Aux charges patronales s'ajoutent encore d'autres frais, qui renchérissent le coût d'embauche d'un salarié. C'est le cas des coûts d'absence, des moyens de travailler (atelier, bureau, chauffage, etc.), des formalités administratives, des coûts liés à la représentation collective du personnel, ou encore des coûts liés à la gestion du personnel et aux contentieux éventuels. De tels coûts sont néanmoins à relativiser, dans la mesure où ils existent quelle que

1. Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité. Accessible à : [http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/SMIC\\_ET\\_MINIMUM\\_GARANTI\\_AU\\_1er\\_MAI\\_2008.pdf](http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/SMIC_ET_MINIMUM_GARANTI_AU_1er_MAI_2008.pdf).

2. Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, accessible à <http://www.travail.gouv.fr/actualite-presse/dossiers-presse/commission-nationale-negociation-collective-augmentation-du-smic-ordre-du-jour.html>.

3. Les cotisations sociales (CSG et CRDS) ont été déduites.

Note économique préparée par **Guillaume Vuillemy**, chercheur à l'Institut Économique Molinari.

Juin 2008



# Note économique de l'IEM

soit la rémunération du salarié. Il est néanmoins fondamental de les garder présents à l'esprit, dans la mesure où ils élèvent encore la barrière à l'entrée sur le marché du travail que constitue le salaire minimum.

Pour l'employeur, le coût d'un travailleur au SMIC est donc bien plus élevé que la valeur du salaire brut perçu par celui-ci. Pour être embauché, un individu doit donc produire chaque mois des biens et services d'une valeur très largement supérieure à 1037,53€, ce qu'il touche réellement en fin de mois. Les personnes ne disposant pas des aptitudes ou de l'expérience leur permettant de produire mensuellement une telle valeur sont donc *de facto* exclues du marché du travail. Une telle exclusion est d'autant plus douloureuse qu'elle touche en premier lieu les jeunes diplômés sans expérience, les personnes peu ou pas formées.

## LE SALAIRE MINIMUM : UNE CAUSE DE CHÔMAGE STRUCTUREL

Par sa seule existence, le salaire minimum crée du chômage. Cela tient à la nature même du contrat de travail. Un contrat de travail permet d'associer deux personnes qui y trouvent chacune un avantage. Un employeur ne peut embaucher une personne que si le produit de son travail a, à ses yeux, plus de valeur que le salaire qu'il doit lui verser. En imposant un salaire minimum, le législateur ferme l'accès à l'emploi à tous les travailleurs dont la valeur de la production est inférieure à celle du salaire minimum, charges sociales incluses. Cette exclusion se fait au détriment des travailleurs les moins productifs.

Bien qu'il soit difficile de chiffrer l'impact négatif de l'existence permanente d'un salaire minimum en termes d'emplois, parce que de nombreux autres paramètres sont à prendre en compte (autres législations relatives au marché du travail, conjoncture économique, etc.), il est possible de s'en faire une idée en étudiant les effets économiques liés à sa mise en place. Les exemples illustrant cet effet négatif abondent.

L'un de ceux permettant le mieux d'illustrer cet im-

pact est celui de Porto Rico. Peu après la Seconde Guerre mondiale, les lois relatives au salaire minimum américain (*U.S. Fair Labor Standards Act*) ont été étendues à cet État associé aux États-Unis, où les salaires étaient alors faibles. Ainsi que le notent Lloyd G. Reynolds et Peter Gregory<sup>4</sup> dans une étude sur l'économie de cette île, 8 000 travailleurs ont perdu leur emploi entre 1949 et 1954, alors que le nombre d'emplois industriels était alors de 58 000 (en 1950). Ce sont donc près de 14 % des personnes employées qui se sont retrouvées au chômage. De manière similaire, mais avec un impact encore plus prononcé, la perte d'emplois est estimée à 29 000 entre 1954 et 1958, alors que le nombre d'emplois industriels était de 66 000 (en 1955). Au cours de cette période, ce sont donc 44 % des emplois industriels

qui ont été détruits.

Plus près de nous, les députés allemands ont adopté en décembre 2007 un projet de loi instaurant un salaire minimum dans le secteur postal (essentiellement afin de protéger la Deutsche Post de ses concurrents potentiels). Il n'y avait jusqu'alors aucun salaire minimum en Allemagne. Les effets sur l'emploi ont été immédiats. Ainsi, Pin Group, un des concurrents de Deutsche Post, avait déjà dû supprimer, en avril dernier, plus de la moitié de ses effectifs, soit 5760 emplois, car il n'était plus possible de les payer à l'ancien salaire et pas rentable de les payer plus cher<sup>5</sup>.

En France, l'idée que le SMIC puisse avoir des effets négatifs sur l'emploi ressurgit périodiquement dans le débat public. Ainsi, une note publiée en 2000 par deux chercheurs de l'INSEE conclut qu'« une augmentation de 10 % du Smic détruirait environ 290 000 emplois, toujours à long terme ».<sup>6</sup>

Les effets négatifs du salaire minimum sur l'emploi sont d'autant plus importants que ce salaire est élevé. En effet, il y a alors un plus grand nombre de personnes dont la valeur de la production est inférieure à ce salaire. En France, une augmentation du SMIC net à 1500€ – ce que proposent certains hommes politiques au Parti Socialiste – risquerait de pousser davantage le chômage à la hausse, ou de le

4. Lloyd G. Reynolds, *Wages Productivity and Industrialization in Puerto Rico*, New Haven, Con.: Yale University Press, 1965, p. 304, cité par D. Lal in « The Minimum Wage: No Way to Help the Poor », IEA Occasional Paper no 95, 1er janvier 1995.

5. « Pin : licenciements massifs », in *L'essentiel*, 3 avril 2008, accessible à : <http://www.lessentiel.lu/news/economie/story/17370774>.

6. Guy Laroque et Bernard Salanié, « Une décomposition du non-emploi en France », *Economie et Statistique* no 331, 2000, accessible à : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ES331C.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES331C.pdf).

# Note économique de l'IEM

maintenir à un niveau relativement élevé. De même, les deux hausses consécutives du SMIC, au 1er mai et au 1er juillet 2008, rendent plus difficile l'embauche des chômeurs actuels. Les bonnes intentions n'ont pas toujours les effets souhaités.

Certains exemples à l'étranger permettent d'illustrer ce phénomène. L'un des plus frappants est celui de Singapour. En 1979, le premier ministre Lee Kuan Yew a décidé d'augmenter les salaires de près de 20 % par an pendant trois ans. Il souhaitait alors faire de Singapour l'un des pays les plus développés. Bien qu'une telle hausse ait concerné l'ensemble des salaires, les conséquences sont, en toute logique, similaires à une augmentation du seul salaire minimum. Il s'agit en effet d'une hausse du coût du travail ne correspondant pas à une amélioration de la productivité de celui-ci. Or, comme l'ont noté R. Findlay et S. Wellisz, les résultats ont été à l'opposé du développement attendu, à savoir, « une hausse importante du coût du travail, qui a réduit la compétitivité internationale de Singapour par rapport aux autres pays nouvellement industrialisés, ce qui a contribué à la récession de 1985 et à la diminution des exportations et de l'emploi qui s'en est suivie »<sup>7</sup>.

Certaines études ont mis en avant des effets similaires en France. Dans une étude publiée en 1998, Kramarz et Philippon<sup>8</sup> montrent que les années où le coût du travail augmente, c'est-à-dire essentiellement les années où l'on donne un « coup de pouce » au SMIC, la probabilité d'un salarié payé au SMIC de perdre son emploi augmente. À l'inverse, on obtient des résultats opposés lorsque ce coût diminue.

De manière assez similaire, un salaire minimum identique aura des effets beaucoup plus graves dans un État ou une région relativement moins productive que dans un État ou une région relativement riche. L'existence d'un salaire minimum peut donc être un frein au développement de régions pauvres, ou à la reprise de la croissance dans des régions touchées par un choc économique conjoncturel. En

effet, aux handicaps d'une situation initiale difficile, viennent s'ajouter les effets négatifs sur l'emploi d'un salaire minimum élevé. Entre autres rigidités, l'existence d'un salaire minimum équivalent en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'Outre-mer (DOM-TOM) peut expliquer pour partie les taux de chômage particulièrement élevés que connaissent ces derniers (généralement plus du triple du taux de chômage en métropole).

Au cours des dernières années, le SMIC net a progressé plus vite que le salaire moyen net<sup>9</sup>. Or, la hausse de celui-ci traduit pour partie une hausse de la productivité du travail. L'évolution de l'un peut donc nous renseigner sur l'évolution de l'autre. Puisque le SMIC net a augmenté plus vite que le salaire moyen net, il semble donc qu'il ait aussi évolué plus vite que la productivité du travail, excluant ainsi un nombre croissant de travailleurs du marché de l'emploi.

**« En France, une augmentation du SMIC net à 1500€ – ce que proposent certains hommes politiques au Parti Socialiste – risquerait de pousser davantage le chômage à la hausse, ou de le maintenir à un niveau relativement élevé. »**

En France, le législateur semble avoir conscience, au moins implicitement, des effets négatifs du salaire minimum sur l'emploi. C'est pourquoi des exonérations de charges ont été accordées aux entreprises, La réduction dite « Fillon », mise en place en 2003, permet, dans une certaine limite, de faire baisser les cotisations patronales.

## I LE SMIC : SOURCE D'EXCLUSION

La barrière à l'entrée sur le marché du travail que constitue le salaire minimum peut néanmoins être contournée. Si elles désirent un revenu autre que les revenus de transfert (RMI, allocations et aides diverses, etc.), les personnes pénalisées par le salaire minimum doivent alors se placer en marge de ce marché.

Ceci peut se faire par des moyens légaux ou extra-légaux. La multiplication des stages pour les étudiants dépourvus d'expérience professionnelle peut s'expliquer en partie ainsi. De même, le travail au noir est souvent une forme de contournement du salaire minimum et des charges sociales qui lui sont attachées.

7. Ronald Findlay et Stanislaw Wellisz, *The Political Economy of Poverty, Equity and Growth: Five Small Economies*, New York: Oxford University Press, 1995, p. 116.

8. Francis Kramarz et Thomas Philippon, « The Impact of Differential Payroll Tax Subsidies on Minimum Wage Employment », *Journal of Economic Literature*, vol. 33, no 4, décembre, accessible à : [http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=252028](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=252028).

9. Source : INSEE, « Évolution du salaire moyen et du salaire minimum ». Depuis 1995, on peut observer que la courbe représentant le salaire minimum croît plus vite que la courbe représentant le salaire moyen. Graphique accessible à : <http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATTEF04114.GIF>. Données chiffrées accessibles à : <http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATTEF04114.XLS>.

# Note économique de l'IEM

Enfin, les employeurs peuvent également être incités à substituer davantage de machines aux employés. Salaire minimum et charges sociales viennent en effet accroître le coût pour l'employeur du facteur travail, qui, dès lors, devient moins attractif. La substitution est souvent beaucoup plus facile dans l'industrie que dans les services. Ce sont donc les emplois industriels qui pâtissent majoritairement de cet effet.

L'existence du salaire minimum, ainsi que les charges sociales qui viennent s'y ajouter, constituent donc une barrière à l'entrée sur le marché du travail pour les personnes les moins productives et les moins formées. Loin de protéger les plus faibles, ce qui est une part de sa vocation initiale, le salaire minimum les exclut du marché du travail, les confinant ainsi dans le chômage ou dans des formes d'emplois parallèles.

« Loin de protéger les plus faibles, ce qui est une part de sa vocation initiale, le salaire minimum les exclut du marché du travail, les confinant ainsi dans le chômage ou dans des formes d'emplois parallèles. »

férieure au coût total que doit payer l'employeur pour les embaucher.

Les effets négatifs du salaire minimum sur l'emploi sont d'autant plus importants que ce salaire minimum est élevé. Décréter un niveau de salaire minimum est nécessairement arbitraire (fruit de tractations politiques, de pressions syndicales, etc.). En France, prétendre augmenter le SMIC de manière inconsidérée, c'est faire peser de fortes menaces sur l'emploi.

Les multiples débats relatifs au salaire minimum en Europe – en Allemagne, en Espagne et ailleurs – ne doivent pas occulter ses effets économiques négatifs.

## CONCLUSION

Le salaire minimum est un facteur important (parmi d'autres) de rigidité sur le marché du travail. Les bonnes intentions qui ont souvent conduit à son instauration contrastent fortement avec ses effets économiques réels.

En effet, s'il est une protection pour les travailleurs disposant déjà d'un emploi, cette protection se fait au détriment des moins formés et des moins productifs à la recherche d'un emploi. Ceux-ci sont exclus par la loi d'emplois qu'ils pourraient occuper, parce que la valeur de leur production est alors in-



L'Institut Economique Molinari est un organisme de recherche et d'éducation indépendant et sans but lucratif.

Il s'est fixé comme mission de proposer des solutions alternatives et innovantes favorables à la prospérité de l'ensemble des individus composant la société.

Reproduction autorisée à condition de mentionner la source.

Directrice générale : Cécile Philippe  
Directeur de la recherche : Valentin Petkantchin  
Maquette et montage : Gilles Guénette

## Institut Economique Molinari

**Adresse belge**  
Rue du Luxembourg 23  
Boîte 1  
1000 Bruxelles  
Belgique

**Adresse française**  
1 rue Edouard Branly  
92130 Issy les Moulineaux  
France

[www.institutmolinari.org](http://www.institutmolinari.org)